



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

LA CFDT A SIGNÉ LES ACCORDS MAIS RESTE VIGILANTE

Nouveautés :

- prime pour apprendre le nouveau casier ETF.

- prime pour les personnes en horaires matinaux.

*PDE

(Plan de Déplacement en Entreprise) qui permettrait d'obtenir un remboursement mensuel pour compenser les frais en carburant.

Les conditions de travail dans les îlots comme ailleurs devront être excellentes.



Adhérez en ligne

CFDT SF3C

23 rue d'Alleray 75015 Paris
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdtsf3c.org
www.cfdtsf3c.org



C'est finalement le **3 Mai prochain** que la nouvelle réorganisation de Paris 14 sera mise en place. Depuis le lancement des discussions, la CFDT a porté des revendications fortes que ce soit sur les régimes de travail, la préparation, les îlots, l'organisation du travail, etc Sujets sur lesquels nous reviendrons mais surtout sur lesquels nous resterons extrêmement vigilants dès la mise en place.

Dans le cadre de ce projet, la direction a proposé un accord sur les régimes de travail et un autre sur le volet social (*primes*) Nous vous faisons, à travers ce tract, un petit rappel des enjeux qui étaient sur la table et les raisons qui nous ont conduits à parapher ces accords validés par la signature d'autres OS :

Régimes de travail :

Ça sera donc majoritairement un Samedi sur 2 (*équipes matinales, mixtes, préparateurs et cabine, ...*)

Même s'il était important de contractualiser ce régime de travail, que vous aviez plébiscité très largement, pour le figer au moins pour 24 mois, la CFDT continue de penser qu'un rythme avec un repos par semaine serait plus adapté aux mixtes au niveau de la santé, des conditions de travail et aussi permettrait un meilleur équilibre vie pro/vie perso !

C'est pour cette raison que nous observerons tout cela de très près.

Primes d'accompagnement social :

- ▶ **110€ : Accompagner l'effort pour la mise en place (agent distri, cabine et manut).**
- ▶ **40€ : Encouragement à la préparation du poste de travail (pour tous).**
- ▶ **150€ : Pour maîtrise du tri : agents et RE concernés par TG et tri cabine.**
- ▶ **250€ : Apprentissage des nouveaux casiers ETF : Préparateurs. (250€ avec qualité optimale dès la première semaine et 150€ dès la deuxième semaine).**
- ▶ **200€ pour le passage en mixte (accord national) Pour les nouveaux mixtes.**
- ▶ **200€ pour les agents qui travailleront en mixte le samedi après-midi.**
- ▶ **250€ pour prise de service matinale (jusqu'à 5h30).**
- ▶ **250€ pour les 2 agents transférés sur Bonvin sur l'activité des retours MA.**

Pour la CFDT, l'aspect financier n'apparaît pas comme la priorité d'une réorganisation mais permet de reconnaître et de valoriser les efforts consentis par chacun. Aussi, face aux premiers montants proposés par la direction, la CFDT a agi afin de revoir à la hausse certaines primes. Nous nous félicitons d'avoir été entendus... pour vous ! Nous avons également pu obtenir, par rapport aux précédents accords, une prime pour l'apprentissage des nouveaux casiers (*ETF*) ainsi qu'une prime pour les personnes en horaires matinaux même si nous espérons pouvoir avancer vers un véritable **PDE*** qui aiderait les agents, obliger d'utiliser leur véhicule, à obtenir une aide au pouvoir d'achat !

Comme vous le voyez, cette réorganisation n'est pas semblable à toutes celles que nous avons déjà connues. De nombreuses évolutions viennent percuter vos habitudes en changeant, pour certains, des usages de travail ! Un suivi dès le premier jour sera donc nécessaire afin de remédier rapidement aux éventuels dysfonctionnements.

La CFDT sera extrêmement exigeante quant aux conditions de travail de tous et plus particulièrement des mixtes dans les îlots.

C'est pourquoi, nous vous invitons à ne pas hésiter à remonter toutes problématiques rencontrées dès la mise en place et à vous rapprocher d'un militant CFDT.